

le Mag

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES LACS DE CHAMPAGNE

N°3
JUN
2022

ZOOM SUR



Le budget
2021

| Page 2 |



Le coût
scolaire 2021

| Page 3 |



Tinéa
se pare d'un
nouveau logo

| Page 4 |

Directeur de la publication :

Bruno Dezobry

Responsable de la rédaction :

Jérôme Commy

Crédits photographiques :

CCLC, Freepik

Création graphique et réalisation :

Anne Sampietro

Impression : Tabis imprimerie

Tirage : 5.000 exemplaires.

Contact :

secretariat@cclacsdechampagne.fr

Tél. 03 25 27 91 93



LACS DE CHAMPAGNE
Communauté de Communes

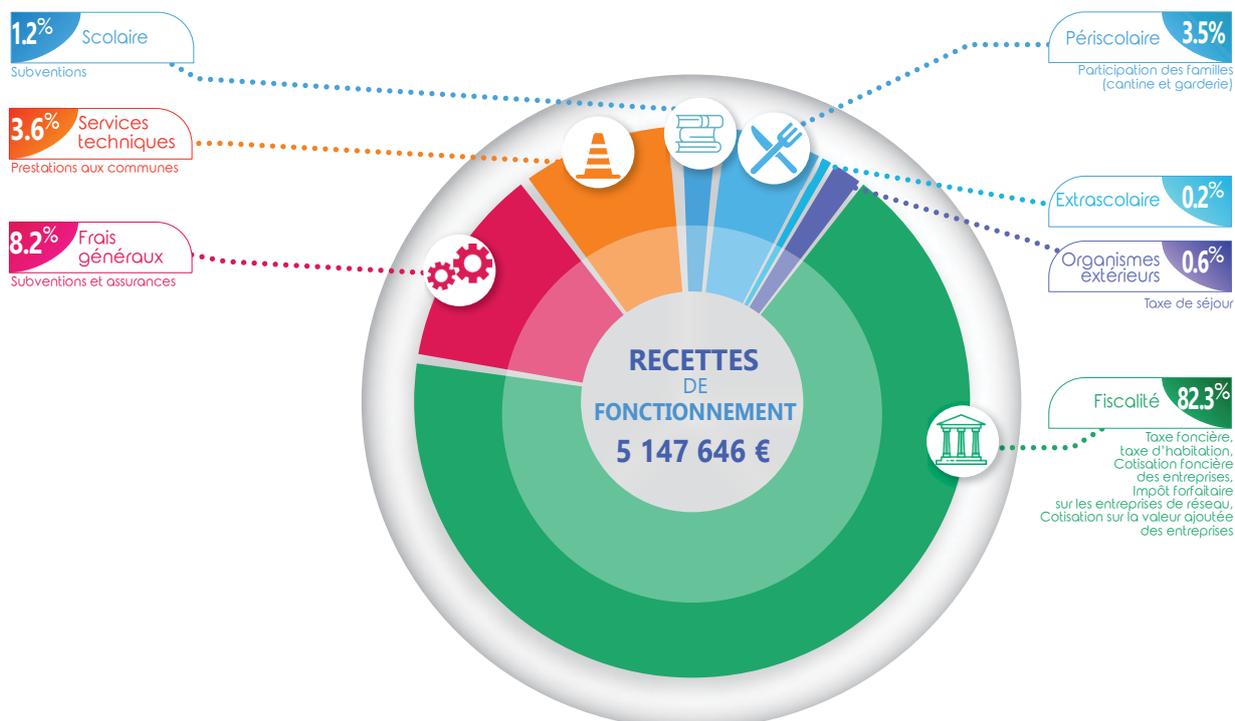
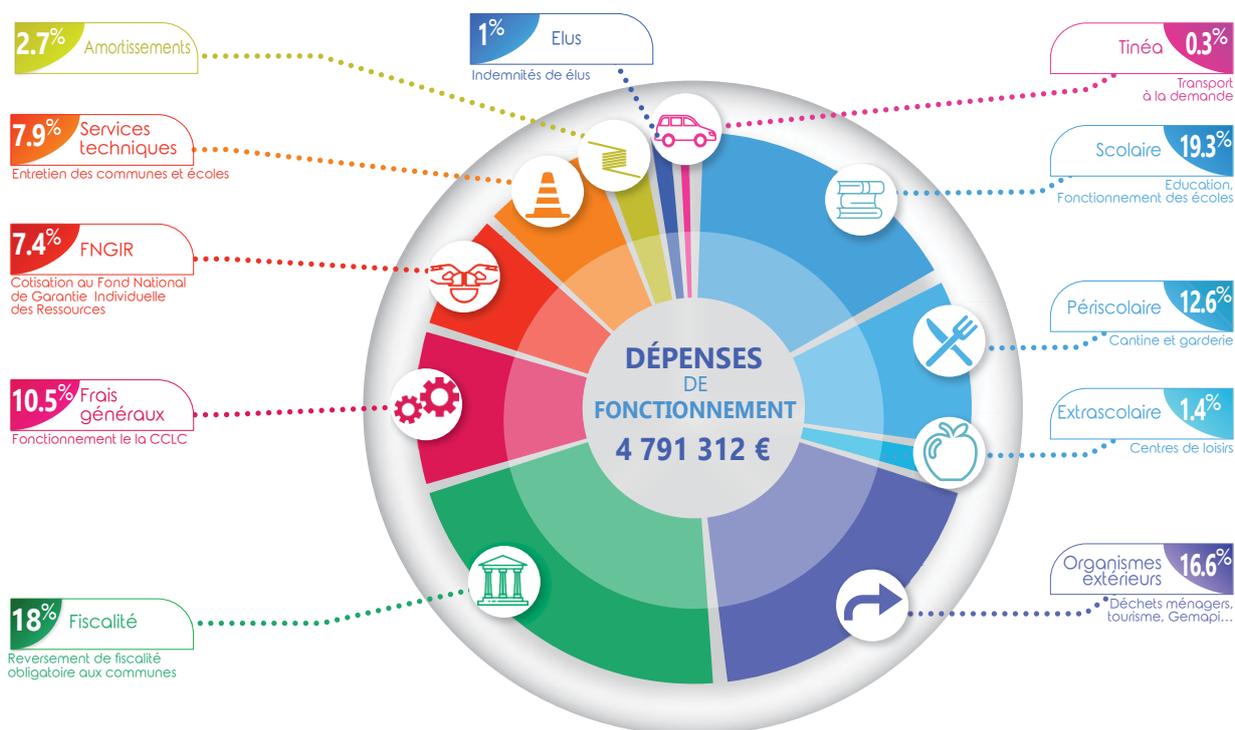


ZOOM SUR *Le budget* 2021

Le budget est un acte majeur de la vie d'une collectivité. Il établit les priorités et prévoit les moyens nécessaires à l'exécution des politiques publiques décidées par les élus. Il permet d'une part de financer les activités de service aux habitants, comme le fonctionnement des écoles, le transport à la demande, les activités péri et extrascolaire, et d'autre part d'investir dans des équipements qui permettent d'offrir les meilleures prestations possibles.

Afin de vous éclairer sur les missions de la communauté de communes, il a été décidé de vous présenter dans ce magazine une analyse sectorielle des dépenses réalisées au titre du compte administratif 2021.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT SE PRÉSENTE DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



Le coût global scolaire, péri et extrascolaire (enfance et jeunesse)

Coût = reste à charge de la communauté de communes (dépenses moins recettes).

RÉPARTITION DES COÛTS ENFANCE/JEUNESSE



Zoom sur



Tinea

Transport à la demande

Tout nouveau
tout beau !



Tinea se pare d'un nouveau logo pour être identifié au premier coup d'oeil !

TINEA vient vous chercher chez vous !

Un chauffeur vient vous chercher devant votre domicile pour vous conduire vers le lieu de votre choix, dans une des 43 communes desservies sur le territoire.

Il faut cependant résider dans une des 43 communes desservies sur le territoire.

Un tarif unique quelque soit le lieu de départ et de destination.

6 euros par voyage et par personne pour l'aller ou le retour

Tarif spécial pour les -16 ans
4 euros par voyage et par personne

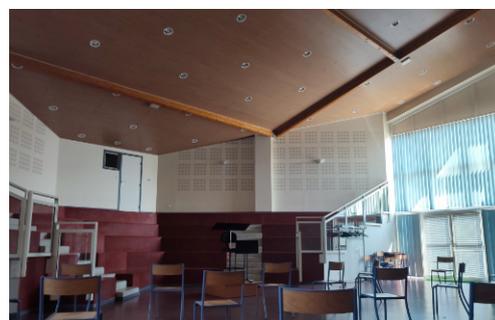
L'inscription est gratuite.

Rendez-vous à la mairie de votre lieu de résidence avec une photo et un justificatif de domicile.

Retrouvez plus d'informations sur le site de la communauté de communes : cclacsdechampagne.fr



L'école de *musique*



1 élève
=
1640€
par an



FAMILLE
10€



CCLC

90€

Prise en charge de la dépense



100 € dépensés
= 10 € supportés par les familles
= 90 € supportés par la CCLC

A QUOI SERVENT VOS IMPÔTS ?

POUR 100 € PAYÉS PAR LE CONTRIBUABLE EN 2021



Entretien des communes Espaces verts, patrimoine bâti, etc.	8 €	Tinea Transport à la demande	0.5 €
Tourisme Promotion du tourisme	2 €	Amortissement des investissements	3 €
Centres de loisirs Brienne-le-Château et Dienville	1 €	Elus Indemnité des élus	0.5 €
Administration Communauté de communes Bâtiments, entretien, personnel, assurances, subventions aux associations, développement économique etc.	10 €	Ecoles Bâtiments, entretien, personnel, fournitures scolaires	19 €
Ordures ménagères, Gestion des milieux aquatiques, Prévention inondations, Syndicat scolaire de Jasseines, Schéma de cohérence territoriale	17 €	Cantine et garderie Bâtiments, entretien, personnel, fournitures scolaires	13 €
FNGIR Versement obligatoire du Fond National de Garantie Individuelle des Ressources	7 €	Fiscalité Reversement aux communes du territoire	19 €